

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Le 10 octobre 2019

Communiqué de Presse

M. Aziz Akhannouch préside l'ouverture du Salon National de la Pomme à Midelt

- **Le salon du pommier, une vitrine d'exposition des actualités et avancées en matière de développement de la filière**
- **Visite de projets de développement de la filière du pommier dans la région**

Le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, M. Aziz Akhannouch a présidé, le jeudi 10 octobre 2019 à Midelt, l'ouverture du Salon National de la Pomme, accompagné du Gouverneur de la Province de Midelt.

Organisé par la Direction Régionale de l'Agriculture de Draâ-Tafilalet en partenariat avec la Province de Midelt, cette édition a lieu du 10 au 13 octobre 2019 sous le thème «La logistique, la valorisation et la commercialisation de la pomme : levier pour la promotion de l'emploi des jeunes».



LA DIVISION DE LA COMMUNICATION

قسم التواصل



B.P : 607 – Chellah – Rabat

Tél : 0537 66 54 99

Fax : 0537 76 67 40

صندوق البريد : 607 شالة - الرباط

: الهاتف 0537 66 54 99

: الفاكس 0537-76 67-40

L'organisation de ce salon traduit l'intérêt porté au développement de la filière du pommier dans le cadre du Plan Maroc Vert. Il se veut une occasion pour encourager les arboriculteurs à développer l'esprit de marketing territorial de la pomme labellisée et à valoriser la culture des rosacées fruitières et notamment le pommier.

Au niveau national, le pommier est représenté par la Fédération Interprofessionnelle de la Filière de l'Arboriculture Fruitière au Maroc (FÉDAM) qui est une organisation interprofessionnelle qui fédère l'ensemble des organisations et des opérateurs concernés par l'arboriculture fruitière au Maroc. Le contrat programme arboricole conclu entre le Gouvernement et la FÉDAM pour la période 2011-2020 prévoit la mise à niveau et le développement de cette filière, à travers notamment, l'augmentation de la production, le développement et la diversification des débouchés, l'intégration amont-aval de la filière et le renforcement de l'organisation professionnelle.

Afin d'accompagner les professionnels dans la mise en place des actions du contrat-programme, l'Etat a mis en place, dans le cadre du Fonds de Développement Agricole (FDA), un certain nombre d'incitations financières, se rapportant notamment, à la création de nouvelles plantations de pommier, à la mise en place de la micro-irrigation, à l'acquisition de matériel agricole, à l'acquisition de filets anti-grêle, à la lutte contre les attaques du feu bactérien et à l'acquisition de machines à vent de lutte contre le gel.

Les réalisations physiques enregistrées dans le cadre du contrat-programme arboricole en matière de superficie globale ont dépassé les prévisions de 161% et les volumes de production avoisinent les 100% de la valeur cible.

La production nationale du pommier au titre de la campagne agricole 2017-2018 est de l'ordre de 697.000 Tonnes avec un rendement moyen national de 16 T/Ha. La quasi-totalité de la production nationale en pommes est commercialisée au niveau du marché local.



LA DIVISION DE LA COMMUNICATION



B.P : 607 – Chellah – Rabat

Tél : 0537 66 54 99

Fax : 0537 76 67 40

صندوق البريد : 607 شالة - الرباط

: الهاتف 0537 66 54 99

: الفاكس 0537-76 67-40

La filière du pommier bénéficie également d'incitations financières dans le cadre du contrat programme relatif au développement des industries agroalimentaires signé entre le gouvernement et les opérateurs privés en Avril 2017 sur la période 2017-2021. Ces aides portent sur la valorisation et l'exportation des fruits et légumes.

La filière du pommier joue un rôle socio-économique important au Maroc notamment dans les zones de montagne où elle est considérée parmi les principales filières les plus adaptées aux conditions édapho-climatiques de ces régions. Elle constitue la principale source de revenu pour une large frange de petits et moyens agriculteurs et procure une activité agricole intense, contribuant ainsi à la fixation de la population en milieu rural et à la limitation de l'exode vers les centres urbains. Cette espèce fruitière contribue par ailleurs, à la préservation de l'environnement à travers la lutte contre l'érosion et la valorisation des terres agricoles marginales.

La culture du pommier s'étend sur une superficie totale de l'ordre de 50 590 Ha, avec une dominance à l'échelle des deux régions, Draâ-Tafilalet et Fès-Meknès, occupant respectivement 39% et 28% de la superficie nationale. Les principales variétés selon l'importance en superficies sont : Golden delicious, stark delicious, starkrimson, Royal Gala et Golden smoothie. Le pommier est doté d'une notoriété distinctive au niveau de la province de Midelt, classé comme produit de terroir avec une indication géographique protégée « Pomme de Midelt ».

La filière du pommier dans la Région

Au niveau de la région Drâa-Tafilalet, le pommier vient en troisième rang parmi les espèces arboricoles cultivées après le palmier dattier et l'olivier. Il constitue la principale rosacée fruitière devant l'amandier, le pêcher, l'abricotier, le poirier et autres.

Environ 60 % de la production nationale en pommes provient de la région Drâa Tafilalet et 90% de celle-ci est produite au niveau de la province de Midelt.



LA DIVISION DE LA COMMUNICATION

قسم التواصل



B.P : 607 – Chellah – Rabat

Tél : 0537 66 54 99

Fax : 0537 76 67 40

صندوق البريد : 607 شالة - الرباط

: الهاتف 0537 66 54 99

: الفاكس 0537-76 67-40

Le pommier est un produit caractéristique de la province de Midelt où il est doté d'une notoriété distinctive qui le classe comme produit de terroir avec l'indication géographique protégée « Pomme de Midelt ».

Visite de projets de développement agricole dans la Province

En marge de l'ouverture du salon, M. le ministre s'est rendu au périmètre Ait Illoussane - Province de Midelt, pour s'enquérir de l'état d'avancement d'un projet Pilier II pour le développement de la filière du pommier. Doté d'une enveloppe globale de près de 16,7 Mdh, le projet s'étend sur une superficie de 280 hectares (terrain collectif) au profit de 120 jeunes ayants droits. Ce projet vise la valorisation de la production du pommier et l'amélioration du revenu des agriculteurs. Il a permis la création de 15 emplois permanents, l'installation d'un générateur anti-grêle et l'équipement de 200 ha en système d'irrigation localisée. Cet important projet

Le Ministre a également visité une unité frigorifique de pommes au niveau de la commune rurale de Zaida. Doté d'un investissement de 40 Mdh, cette unité frigorifique à atmosphère contrôlée (12 chambres froides), a permis la création de 30 emplois permanents et l'installation d'un système d'irrigation localisée sur 20 ha de nouvelles plantations.



LA DIVISION DE LA COMMUNICATION

قسم التواصل



B.P : 607 – Chellah – Rabat

Tél : 0537 66 54 99

Fax : 0537 76 67 40

صندوق البريد : 607 شالة - الرباط

: الهاتف 0537 66 54 99

: الفاكس 0537-76 67-40